



Informations de base	
2000/0044(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Transport de marchandises dangereuses par route: procédures uniformes de contrôle Modification Directive 95/50/EC 1993/0487(SYN) Subject 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	RETT Politique régionale, transports et tourisme		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique, politique des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Transports, télécommunications et énergie	2340	2001-04-04

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
28/02/2000	Publication de la proposition législative	COM(2000)0106 	Résumé
17/03/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
22/03/2000	Vote en commission, 1ère lecture		
12/04/2000	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0143/2000	Résumé
04/04/2001	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
07/05/2001	Signature de l'acte final		
07/05/2001	Fin de la procédure au Parlement		

23/06/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		
------------	---	--	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2000/0044(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Modification Directive 95/50/EC 1993/0487(SYN)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0143/2000 JO C 040 07.02.2001, p. 0060-0119	12/04/2000	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(2000)0106 JO C 177 27.06.2000, p. 0096 E	28/02/2000	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0799/2000 JO C 268 19.09.2000, p. 0004	12/07/2000	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Transport de marchandises dangereuses par route: procédures uniformes de contrôle

2000/0044(COD) - 12/04/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement a approuvé la proposition sur le contrôle du transport routier de marchandises dangereuses sans amendement (procédure sans rapport).

Transport de marchandises dangereuses par route: procédures uniformes de contrôle

2000/0044(COD) - 07/05/2001 - Acte final

OBJECTIF : modifier la directive 95/50/CE en vue de tenir compte du progrès scientifique et technique dans les domaines régis par la directive.
MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Directive 2001/26/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 95/50/CE concernant des procédures uniformes en matière de contrôle des transports de marchandises dangereuses par route. CONTENU : la directive vise: - à tenir compte des dernières adaptations au progrès scientifique et technique de la directive 94/55/CE du Conseil relative au rapprochement des législations des États membres concernant le transport des marchandises dangereuses par route; - à mettre en place une procédure identique à celle figurant déjà dans la directive susmentionnée, afin de permettre au Comité pour le transport des marchandises dangereuses de mettre en oeuvre simultanément les adaptations au progrès scientifique et technique des deux directives. ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA DIRECTIVE : 23/06/2001 MISE EN OEUVRE : 23 /12/2001

Transport de marchandises dangereuses par route: procédures uniformes de contrôle

2000/0044(COD) - 28/02/2000 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier la directive 95/50/CE du Conseil concernant des procédures uniformes en matière de contrôle des transports de marchandises dangereuses par route. CONTENU: le premier objectif de la proposition est de modifier l'annexe I de la directive 95/50/CE afin de tenir compte de la directive 1999/47/CE de la Commission portant deuxième adaptation au progrès technique de la directive 95/55/CE du Conseil relative au rapprochement des législations des États membres concernant le transport des marchandises dangereuses par route. Deuxièmement, une procédure de comité semblable à celle figurant déjà dans la directive 94/55/CE doit être incluse dans la directive 95/50/CE de façon à assurer une cohérence lors de futures adaptations au progrès scientifique et technique des deux directives liées.